Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 4 (1859)

Heft: 17

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

Nº 17

Lausanne, 29 Août 1859

IVe Année.

1

SOMMAIRE. — Sur la bataille de Magenta. — Rapports de divisions sardes, etc. (suite et fin). — Inauguration de la Société des sous-officiers vaudois. — Les Suisses aux Indes hollandaises. — Nouvelles et Chronique. Belgique. (Question d'Anvers). — SUPPLÉMENT. — Rapport de gestion du Conseil fédéral en 1858 (fin). — Rapport du Conseil fédéral sur les mesures prises pour le maintien de la neutralité en 1859 (fin). — Société militaire fédérale (réunion annuelle à Schaffouse).

SUR LA BATAILLE DE MAGENTA.

La Gazette militaire de Darmstadt a publié sur la campagne d'Italie une série d'articles qui ont amené une réplique, au sujet de la bataille de Magenta, qu'on dit émaner du comte Giulay lui-même. A ce titre nous croyons utile de donner à nos lecteurs la traduction de ce document:

Dans le chapitre V de votre honorable correspondant C., dit Giulay (?), je trouve quelques observations que je me vois forcé de rectifier.

Ainsi il prétend que « la bataille de Magenta a été un incident de la retraite de

- l'armée autrichienne amené bien plus par les besoins du moment que par des
- » combinaisons; que dans ce fait du hasard on ne pouvait par conséquent pas faci-
- » lement remédier aux fautes déjà commises. La partie du corps Clam-Gallas, etc...
- » Les moyens manquaient pour continuer le lendemain ce combat à moitié perdu,
- » les autres corps n'étaient pas arrivés. »

La bataille de Magenta n'a pas été du tout le fait du hasard.

Après que le commandant en chef autrichien eut renoncé aux avantages que lui offrait sa favorable position de Robbio et Mortara contre la ligne d'opération oblique de l'ennemi (de Novare à Vercelli), ligne qui l'éloignait complétement de sa base Alexandrie-Casale, et après qu'il eut renoncé par conséquent aussi à la défense indirecte du Tessin basée sur Bereguardo et Pavie, il se décida à une défense directe derrière ce fleuve. Cette défense directe pouvait être effectuée de deux manières : ou par une position à cheval sur la route de Milan à Magenta, ou par une attaque de flanc, dans le même genre que celle qui aurait eu lieu de Mortara contre la ligne Vercelli-Novare en se basant sur Pavie et Bereguardo.

La première alternative fut repoussée parce qu'en cas de revers la retraite aurait dû s'opérer par la route supérieure, Milan-Brescia, et qu'il paraissait dangereux de passer alors dans les grandes villes.